



PRINCIPES PROFESSIONNELS

10 principes recommandés dans les relations entre professionnels de l'art contemporain

1. AGIR DANS L'INTÉRÊT MUTUEL

Les parties agissent dans l'intérêt des deux relations professionnelles, respectant l'équilibre des intérêts et évitant toute exploitation ou abus.

2. BONNE FOI

Toutes les actions et communications doivent être réalisées avec honnêteté, équité et sans intention de tromper.

3. INFORMATION RÉCIPROQUE, PERTINENTE ET SUFFISANTE

Les parties s'engagent à fournir des informations complètes, exactes et nécessaires au bon déroulement des activités professionnelles.

4. ASSURANCE DES ŒUVRES

Toutes les œuvres en garde, en exposition ou en transport doivent être couvertes par une assurance adaptée à leur valeur et aux risques.

5. BONNE CONSERVATION DES ŒUVRES

Les parties s'engagent à respecter les normes professionnelles concernant la conservation et la manipulation des œuvres.

6. DOCUMENTATION DES ŒUVRES

Chaque œuvre doit être accompagnée d'une documentation correcte : auteur, titre, année, technique, dimensions, provenance, certificat d'authenticité, etc.

7. TRANSPORT ET STOCKAGE EN CONDITIONS SÛRES

Le transport et le stockage doivent être réalisés de manière qualifiée, avec des matériaux et procédures garantissant l'intégrité des œuvres.

8. DOCUMENTATION DES VENTES

Toutes les ventes doivent être enregistrées par des documents officiels (factures, contrats, certificats), en indiquant clairement les conditions de la transaction.

9. OBTENTION D'UN ACCORD PRÉALABLE

L'accord explicite des parties est nécessaire avant toute action sur les œuvres (ex : prêt, vente, exposition, restauration, transport, visites d'atelier).

10. PRATIQUES COMMERCIALES ÉTHIQUES

Fixation correcte des prix, éviter la manipulation du marché de l'art, garantir l'authenticité des œuvres et la transparence des transactions. Rémunération des artistes pour des activités d'exposition lucratives.

Les principes ont été compilés sur la base des recommandations des codes déontologiques français et néerlandais concernant le professionnalisme dans l'art.

